

COMMUNIQUE DE PRESSE

Marseille, le 2 juin 2021

Smalt Capital lance le premier fonds français de capital investissement prenant des engagements significatifs sur l'ESG*

- **Smalt Capital lance le FCPR Eco Responsable, le premier fonds de capital investissement sur le marché avec une approche significativement engageante dans la prise en compte des critères ESG**
- **Labellisé « Relance », le FCPR Eco Responsable a vocation à accompagner les PME françaises dans leurs projets de croissance tout en améliorant la prise en compte des critères ESG dans l'exercice de leurs activités**

COMBINER LA PERFORMANCE FINANCIERE ET L'ESG

Smalt Capital, acteur majeur du capital-investissement en Région Sud reconnu pour la qualité de son accompagnement auprès des dirigeants qu'elle soutient, est fière de lancer le FCPR Eco Responsable qui prend en compte de manière significative les critères ESG. Également labellisé « Relance », le fonds permet aux investisseurs de donner du sens à leur épargne en s'associant à la relance de l'économie française dans un contexte de post-crise sanitaire, et à une croissance plus responsable grâce à la prise en compte de critères ESG.

Smalt Capital est convaincue que les sociétés engagées dans une démarche d'amélioration de leur politique ESG sont celles qui présentent les meilleures perspectives de pérenniser leur croissance sur le long terme, et par conséquent, de générer de meilleures performances. Le FCPR Eco Responsable financera entre huit et quinze opérations de capital développement et de capital transmission, sélectionnées à la fois sur la base de critères financiers et extra-financiers. Ce dernier axe de création de valeur s'analyse au travers de plusieurs critères tels que l'emploi et le progrès social, la diversité, le partage de la création de valeur, la réduction de l'impact sur l'environnement, l'impact de l'entreprise au niveau régional, l'éthique des affaires, la qualité de la gouvernance etc.

Accessible à partir de seulement 1 000 euros de souscription, ce fonds multi-sectoriel se focalisera sur des entreprises réalisant un chiffre d'affaires compris entre 3 et 50 millions d'euros, principalement en Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur, territoire de prédilection de Smalt Capital. Grâce à cette approche alliant performance financière, critères ESG, et accompagnement actif des dirigeants d'entreprises, Smalt Capital cible un rendement annuel net de 7% à 7,75% pour le FCPR Eco Responsable, selon la catégorie des parts (objectif non garanti, le fonds reste soumis à un risque de perte en capital).

L'INTEGRATION DE CRITERES ESG TOUT AU LONG DE L'INVESTISSEMENT

Alors que Smalt Capital intègre depuis quelques années déjà l'analyse préalable des critères ESG dans le processus d'investissement, elle va plus loin avec le FCPR Eco Responsable. Le fonds adopte une démarche significativement engageante dans la prise en compte des critères extra-financiers. Cela signifie que, dès l'étape de l'identification des entreprises, le fonds intégrera des critères ESG dans son modèle de scoring puis investira dans des sociétés ayant obtenu une note minimum et s'étant engagées à améliorer ladite note. Smalt Capital aidera les dirigeants d'entreprises à mettre en œuvre le plan d'action arrêté, assurera un suivi de la mise en œuvre du plan d'action et en rendra compte aux investisseurs. La significativité de l'approche extra-financière repose sur les engagements pris par les dirigeants dans les pactes d'actionnaires en vue d'améliorer la prise en compte des critères ESG et sur le suivi desdits engagements par Smalt Capital.

* ESG : Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance



Julien JORGE, Directeur du Pôle Retail de Smalt Capital commence :
« Le FCPR Eco Responsable affirme notre engagement pour une relance plus responsable de nos territoires, tout en se fixant un objectif de performance financière. Ce fonds marque une étape importante dans notre intention de démocratiser l'accès au capital investissement non-fiscal aux investisseurs privés et leur permettre de jouer un rôle actif dans l'économie réelle de demain. »



FCPR ECO RESPONSABLE - CARACTERISTIQUES

Type de fonds	Fonds Commun de Placement à Risques (FCPR)
Durée de vie	7 ans prorogeable 3 fois 1 an
Rendement cible net	7% pour les parts A et 7,75% pour les parts B. Rendement cible non garanti. Le Fonds reste soumis à un risque de perte en capital
Mécanismes spécifiques	Les premières parts souscrites (dans la limite des 5 premiers millions d'euros) donneront toutes droit à des parts de même catégorie à hauteur de 2% du montant souscrit. Toutes les parts émises, y compris ces dernières, donneront droit à une protection partielle du capital à hauteur de 30% du montant investi (hors droits d'entrée). Cette protection est limitée à 3 M€ pour l'ensemble des parts du fonds.
Taille cible	Le fonds est plafonné à 10M€ (sauf dans l'hypothèse où le garant décide d'augmenter le plafond de la protection partielle)
Catégorie de parts	Parts A : 100€ (minimum 10 parts soit 1 000 euros) Parts B : 100€ (minimum 500 parts soit 50 000 euros)
Eligibilité	Comptes-titres, PEA-PME
Fiscalité	Personnes physiques : exonération d'impôt sur le revenu hors prélèvements sociaux, sous réserve d'une détention des parts pendant 5 ans minimum
Droit d'entrée	5% maximum
Taux de frais annuel moyens (TFAM)	Parts A : 4,20% Parts B : 3,35%

L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que son argent est bloqué pendant une durée de 7 années minimum et jusqu'à 10 années maximum sur décision de la Société de Gestion. Le Fonds Commun de Placement à Risques est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers. Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques de ce Fonds Commun de Placement à Risques décrits à la rubrique « profil de risques » du règlement.



A propos de Smalt Capital

Créée en 2000, Smalt Capital est une société française de capital investissement spécialisée dans le financement en fonds propres de PME non cotées. Adossée à la Caisse d'Epargne CEPAC depuis octobre 2019, Smalt Capital compte près de **1Md € gérés ou conseillés** depuis l'origine et **36 collaborateurs** actuellement répartis entre Marseille, Nice, Saint-Denis de la Réunion, Ajaccio et Bastia. Reconnue pour son approche territoriale et de proximité, Smalt Capital propose des solutions d'investissement pour le grand public ainsi que pour les investisseurs institutionnels, et a financé **400 entreprises** depuis l'origine, dont 112 en portefeuille au 31 décembre 2020.

Smalt Capital est signataire des PRI, **Principes pour l'Investissement Responsable** depuis 2016 et adhère à la **Charte d'engagement des investisseurs pour la croissance** de France Invest depuis 2018.

smaltcapital.com

CONTACT PRESSE

ACE ADVISORS

Sneha HIREMATH

Tel : 06 77 51 37 57

Email : sneha@ace-advisors.com